

Service Prévention et Action Sociale

Pour tout renseignement, contacter
le Centre de la Relation Clients :

- Tél. 01 44 90 13 33
- Via [votre espace sécurisé](#) accessible sur notre site internet www.crpcen.fr

ACCOMPAGNEMENTS ET SERVICES 2024

La CRPCEN délivre, via ses partenaires, des accompagnements et des services en complément des aides financières individuelles attribuées dans le cadre de son action sociale.

👉 **Conditions d'affiliation** : justifier d'une affiliation en cours au titre de l'assurance maladie (1 an sans interruption).

L'ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS

Accompagnement CRESUS pour faire face aux difficultés financières

Vous rencontrez des difficultés à faire face au règlement de vos charges, au remboursement de vos dettes, à gérer votre budget ?

Crésus vous accompagne individuellement, établit avec vous votre budget et vous aide à trouver une solution notamment rééquilibrer vos charges, pour anticiper des difficultés à venir, renégocier des dettes, ou faire une demande de dossier de surendettement si votre situation n'est plus gérable.

Plus de 70% des personnes suivies par l'association CRESUS trouvent des solutions, pourquoi pas vous ?

Pour bénéficier d'un accompagnement gratuit, vous pouvez renseigner le formulaire de demande d'accompagnement disponible sur le site de la CRPCEN.

LES ACCOMPAGNEMENTS SENIORS

SIEL BLEU pour améliorer sa condition physique

Le groupe associatif Siel Bleu propose deux formules d'activité physique pour maintenir sa forme le plus longtemps possible :

- **pour les jeunes retraités**, la possibilité de s'inscrire via son comité régional de retraités à des séances de marche nordique avec bâtons. Contactez le bénévole de votre comité pour avoir des informations, rendez-vous sur le Site des comités de retraités de la CRPCEN ou en pages 16 à 23 du guide de l'action sociale du notariat 2024 ;
- **pour les plus âgés** qui se sentent fragilisés par une chute ou des douleurs articulaires et qui limitent leurs sorties par appréhension, la possibilité de bénéficier de séances personnalisées à domicile délivrées par des spécialistes diplômés qui établiront avec vous un programme adapté à votre condition pour retrouver confiance en soi et renfort musculaire. Pour bénéficier d'un accompagnement gratuit, vous pouvez renseigner le formulaire de demande d'accompagnement disponible sur le site de la CRPCEN.

MOBILITÉ PLUS pour vos déplacements quotidiens

Vous avez plus de 80 ans et vous éprouvez des difficultés à vous déplacer pour vos sorties quotidiennes ? À votre demande et quand vous le souhaitez, la CRPCEN met à votre disposition le service MOBILITÉ PLUS : des conseillers dédiés et accessibles qui organisent votre sortie avec vous et ensemble vous choisissez un accompagnateur qui viendra vous chercher à l'heure convenue et vous conduira où vous voulez.

Pour bénéficier d'un accompagnement gratuit, vous pouvez renseigner le formulaire de demande d'accompagnement disponible sur le site de la CRPCEN.